

# Constructions clivées en Français L1 et L2 (Italien L1). Premiers résultats d'une étude expérimentale

Bianca Maria De Paolis<sup>1,2,\*</sup> et Cecilia Andorno<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Università degli studi di Torino, Dipartimento di Studi Umanistici

<sup>2</sup> UMR 7023 "Structures formelles du Langage" - CNRS/Paris 8

**Résumé.** Cette étude analyse la fréquence et les contextes syntaxiques et pragmatiques d'usage des structures clivées (*c'est-cleft*) en français L1 et L2, à travers un corpus de données de parole élicitée. Le corpus contient 210 énoncés, produits par 21 locuteurs divisés en trois groupes : français natifs, italophones natifs, italophones apprenants de français L2. Les données ont été analysées afin d'observer le contexte informationnel (focalisation étroite identificative vs correctrice) et syntaxique (sujet vs objet) d'usage des clivées dans les deux langues natives, italien et français, et successivement en français L2. Les premiers résultats montrent, en accord avec la littérature, une fréquence plus haute des structures clivées en français natifs par rapport à l'italien. En outre, on remarque des différences dans les contextes d'usage de ces structures : les francophones les utilisent pour marquer une fonction identificative ou correctrice, alors que les italophones les utilisent principalement en fonction correctrice, donc pour des contrastes plus marqués. La nature syntaxe du composant semble aussi jouer un rôle pour les italophones, qui utilisent les clivées exclusivement pour focaliser le sujet. Le groupe d'apprenants présente des tendances qui se rapprochent de celles de la langue cible, tout en gardant une sensibilité aux paramètres d'usage de leur L1 : plusieurs interprétations sont possibles, à vérifier par une analyse prosodique systématique et des études de perception et de jugement grammatical.

**Abstract.** *Cleft constructions in L1 and L2 French (L1 Italian). First results from an experimental study.* This study analyses the frequency and the syntactic and pragmatic contexts of use of *c'est-cleft* structures in French L1 and L2, within a corpus of elicited speech data. The corpus contains 210 utterances, produced by three groups of speakers: native French, native Italian, Italian speakers of French L2. We analysed our data in order to observe the informational (narrow identifying vs. corrective focus) and syntactic (subject vs. object) context of use of cleft-structures in the two native languages, Italian and French, and then in French L2. First results show, in agreement with the literature, a higher frequency of cleft structures in native French compared to Italian. In addition, there are differences in the context of use of these structures: French speakers produce them to mark several degrees of contrast at the pragmatic level, Italian speakers preferably use them in more contrastive contexts. Syntax also seems to play a role for Italian speakers, who use clefts exclusively to focus the subject. The L2 group show tendencies that resemble those of the target language, while maintaining sensitivity to the parameters of their L1.

\* Corresponding author: [biancadenpaolis@gmail.com](mailto:biancadenpaolis@gmail.com)

## 1 Introduction

### 1.1 Structures clivées en Français (et Italien)

L'étude des énoncés clivés (*cleft sentences* en anglais) a été récemment l'objet de nombreuses études, soit en ce qui concerne leurs propriétés informationnelles, soit en ce qui concerne leur fréquence et les restrictions auxquelles ils sont soumis dans les différentes langues. Pour identifier la structure nous nous appuyons sur la définition de De Cesare (2017) : "A cleft construction is a biclausal sentence structure, consisting of a copular clause and a relative(-like) clause. Semantically, clefts are specificational constructions associated with an exhaustive interpretation. Pragmatically, clefts can play a variety of functions, which are mostly related to focusing" (De Cesare 2017 :536)<sup>1</sup>. Les fonctions les plus fréquemment nommées pour les structures clivées sont la fonction identificative et celle correctrice<sup>2</sup>, ici exemplifiée par les exemples (1) et (2) respectivement :

Exemple (1)

- Qui a sonné à la porte ?
- C'est Jean qui a sonné à la porte.

Exemple (2)

- Jules a sonné à la porte
- Non, c'est Jean qui a sonné à la porte.

Comme les exemples le montrent, dans les deux cas l'énoncé clivé a la fonction de spécifier l'identité d'un référent à propos d'une prédication donnée, qui reste en *background* ; dans les deux cas, l'identité du référent est l'information nouvelle et focalisée de l'énoncé. Les deux énoncés sont donc à focalisation étroite, mais l'énoncé à l'exemple (2) a la fonction supplémentaire de corriger un énoncé précédent, c'est-à-dire il porte une focalisation correctrice.

Les fonctions identificative et correctrice sont considérées en littérature comme les pôles d'un continuum de focalisation contrastive (Cruschina 2021 ; Molnar 2002 ; Repp 2010, 2016), l'identification étant le cas le moins marqué (ou, selon les auteurs, pas marqué par un contraste) et la correction le cas de contraste le plus marqué. La structure clivée partage donc des domaines de fonctions avec d'autres structures de focalisation étroite, voire contrastée, telle que le *focus fronting*, ou autres structures à ordre marqué ou à prosodie marquée.

Selon plusieurs études, les constructions clivées sont fréquentes en français plus que dans les autres langues romanes, et particulièrement à l'oral (De Cesare & Garassino 2018, Dufer 2009, Roggia 2008, Van de Steen 2005). Cela est expliqué, entre autres raisons, par la mineure flexibilité syntaxique et prosodique du français par rapport, par exemple, à l'italien ou à l'espagnol. Dans ces langues, en effet, l'effet de focalisation étroite, et notamment la focalisation du sujet, peut s'obtenir par d'autres moyens, tel que l'ordre verbe-sujet (ex. 3a et 3b), ou le *focus fronting* (ex. 3c), deux structures qui font l'objet de limitations en français (Cruschina & Remberger 2017, Authier & Haegeman 2019) :

Exemple (3)

- a. Chi è arrivato ?  
È arrivato [Gianni]<sub>F</sub>.
- b. Chi ha comprato il giornale ?  
L'ha comprato [Gianni]<sub>F</sub>.
- c. Che cosa ha comprato Gianni ?

[Il giornale]<sub>F</sub> ha comprato Gianni.

Exemple (4)

- a. - Qui est arrivé ?  
\*Est arrivé [Jean]<sub>F</sub>
- b. - Qui a acheté le journal ?  
\*L'a acheté [Jean]<sub>F</sub>
- c. - Qu'est-ce que Jean a acheté ?  
\*[Le journal]<sub>F</sub> a acheté Jean.

Une étude comparative conduite dans un contexte communicatif contrôlé permettrait de confirmer les tendances différentes existant en italien et en français, en faisant émerger les structures qui sont alternativement utilisées pour exprimer les fonctions en question. De plus, la comparaison intra-linguistique pourrait donner consistance à l'hypothèse des différents degrés de marquage de contraste proposée par Cruschina (2021) pour la fonction identificative et corrective.

## 1.2 Le point de vue acquisitionnel

L'acquisition de la structure informationnelle et de ses manifestations au niveau syntaxique et prosodique en L2 est un domaine d'études en plein développement. En général, il a été observé que les changements d'ordre de mots liés à la structure informationnelle sont difficiles à acquérir pour les apprenants L2, en raison du fait que ces mouvements mobilisent plusieurs niveaux de structuration linguistique à la fois : syntaxe et lexique, intonation, compétence pragmatique. Ce serait la particularité de ces mécanismes d'interaction très mêlée à créer des difficultés pour les apprenants (Kupisch & Rothman 2016) : l'hypothèse de l'influence de l'interface semble être vérifiée dans les études de Lozano 2006 et Hertel 2003 sur l'espagnol L2, et celui de Zubizarreta & Nava 2011 sur l'Anglais L2. D'autres facteurs rendant l'acquisition des structures marquées difficile pour les apprenants L2 est le lien étroit qui existe entre l'expression de la structure informationnelle et la perspective discursive, lien qui relève non seulement de la syntaxe ou du lexique, mais qui dépend aussi des concepts informationnels qui sont grammaticalement encodés ou pas dans une langue ou dans l'autre (Dimroth & Narasimhan 2012).

En ce qui concerne l'étude de ces facteurs en relation aux constructions clivées en L2, à notre connaissance, la seule étude existante est celle de Destruel & Donaldson (2017) sur les questions clivées en français L2. Les auteurs observent que pour les apprenants intermédiaires la maîtrise de l'interface syntaxe-pragmatique semble être difficile, mais que ces difficultés peuvent être surmontées dans la phase avancée de l'acquisition<sup>3</sup>. Un ultérieur facteur à considérer pour sa potentielle influence sur l'apprentissage des phrases clivées entre italien et français est celui de la proximité typologique, facteur qui n'entrait pas en jeu dans les études mentionnées en début du paragraphe. À ce propos, on peut imaginer une facilité d'acquisition de la structure, dû au fait que français et italien partagent un bon nombre de caractéristiques typologiques, et aussi au fait que la construction clivée existe dans les deux langues avec la même fonction de focalisation étroite. En même temps, un effet d'interférence au niveau de l'usage, par exemple en ce qui concerne la fréquence d'usage, pourrait être observé (Ringbom & Jarvis 2009), étant donné que plusieurs études témoignent d'un usage plus large de la construction en langue française (v. auteurs cités dans le paragraphe précédent). Une étude qui pose aussi des questions par rapport au rôle de la

proximité typologique est celle de Gabriel et Grunke (2018), avec lequel nous partageons aussi notre méthodologie. L'analyse conduite par les deux auteurs avait aussi l'objectif de vérifier les prédictions du *Typological Primacy Model* (Rothman 2010), et les résultats confirment l'hypothèse partiellement pour le cas des heritage speakers de langues proches. Dans l'étude, en effet, un partiel avantage dans l'acquisition des structures marquées en espagnol L2 a été attesté chez les apprenants germanophones qui ont italien et portugais comme langue d'héritage, par rapport aux natifs germanophones monolingues. Cet avantage était néanmoins très faible, et se présente exclusivement dans la tâche de jugement grammatical et pas dans la tâche de production.

### 1.3 Hypothèses de recherche

Cette analyse fait partie d'une étude plus large, qui vise à enquêter le marquage syntaxique et prosodique des phénomènes de contraste par les apprenants d'italien L2 et français L2. En cette occasion, nous n'avons exploité qu'une partie des données déjà collectées, pour mener une analyse plus spécifique, et explorer de près l'usage des structures clivées pour l'expression du focus identificatif et correctif en italien L1, français L1 et français L2. Sur la base des descriptions illustrées dans l'introduction et des résultats issus des études précédentes, nous pouvons ainsi formuler nos hypothèses de recherche :

- H1. Comparaison intra-linguistique : fonction des clivées. Les constructions clivées sont plus utilisées quand le constituant à focaliser ne se trouve pas, dans l'ordre canonique de l'énoncé, "à droite", ce qui serait la position typique pour le focus (v. Lambrecht 2001) : c'est le cas du sujet. Le constituant qui, au contraire, occupe une position favorable pour la focalisation *in situ*, c'est-à-dire l'objet, n'est pas de préférence mis en relief "à gauche" au moyen d'une clivée. De plus, les phrases clivées sont utilisées plus fréquemment pour marquer une fonction informationnelle avec un plus haut degré de contraste, c'est-à-dire le focus correctif.
- H2. Comparaison inter-linguistique : fréquence des clivées. En conséquence des contraintes différents qui existent au niveau syntaxique (et peut être aussi prosodique) entre italien et français, les constructions clivées sont plus fréquentes chez les locuteurs francophones que chez les locuteurs italophones.
- H3 Comparaison entre L1 et L2 : rôle de la proximité typologique. La proximité entre italien et français agit en tant que facilitatrice pour l'acquisition et l'usage approprié de la structure clivée. Par conséquent : (i) les clivées sont produites de manière conforme à la cible ; (ii) elles sont plus fréquentes en contexte de focalisation sur le sujet qu'en contexte de focalisation sur l'objet ; (iii) elles sont plus fréquentes en contextes de focalisation correctrice (plus de contraste) qu'en contexte de focalisation identificative (moins de contraste). Toutefois, de possibles effets d'interférence dans la fréquence d'usage sont possibles : en français L2, les clivées sont dans l'ensemble moins fréquentes qu'en français L1.

## 2 Les données

### 2.1 Protocole de recueil des données

Les données utilisées pour cette analyse sont tirées d'un corpus, toujours en cours d'élargissement, consacré à l'étude de l'influence interlinguistique entre italien L1-L2 et français L1-L2. Le corpus contient les données de production orale de quatre groupes de locuteurs adultes : français natifs (FRL1), francophones natifs apprenants d'italien L2 (ITL2), italophones natifs (ITL1), italophones apprenants de français L2 (FRL2). Les

participants ont été recrutés et enregistrés à Turin (groupe ITL1) et à Paris et Ile-de-France (FRL1 et FRL2), entre avril 2021 et mars 2022. Les apprenants apprennent la L2 en milieu non-guidé ; ils résident dans le pays de leur L2 pour des raisons de travail ou études.

Pour cette analyse, nous avons pris en considération les productions de 3 de ces 4 groupes : ITL1, FRL1, FRL2. L'échantillon analysé se compose donc comme suit :

**Tableau 1.** Composition de l'échantillon.

Groupe	Nombre de locuteurs
FRL1	8
ITL1	9
FRL2	8
<b>Total</b>	<b>25</b>

Le protocole de collecte du corpus du projet prévoit trois tâches, qui vont de la plus à la moins spontanée ; pour cette analyse, nous avons examiné les productions élicitées à travers la tâche intermédiaire (parole semi-spontanée). Cette tâche est tirée du protocole adopté par Gabriel & Grünke (2018) ; les stimuli originels, en langue espagnole, ont été adaptés et transposés en italien et en français avec des petites modifications, opérées afin de garder le même type de structures cible et le même nombre d'occurrences pour chaque dite structure. La tâche se déroule ainsi : dans un premier temps, on montre au participant des diapositives PowerPoint contenant deux courtes histoires par images, chacune accompagnée d'une légende.

#### Picture story 1



**Fig. 1.** Stimuli et légendes utilisés pour la première partie de la tâche (version en italien).



**Fig. 2.** Stimuli et légendes utilisés pour la deuxième partie de la tâche (version en français).

Ensuite, on montre au participant d'autres diapositives, contenant les mêmes images, cette fois-ci accompagnées par des questions portant sur les histoires dessinées ; on demande au participant de répondre à chacune de ces questions, à haute voix et en formulant des phrases complètes.

Exemple (5)

- a. IT. Che cosa succede qui ?
- b. IT. Chi compra il giornale in edicola ?
- c. IT. Maria compra il giornale in edicola, giusto ?

Exemple (6)

- a. FR. Qu'est-ce qu'il se passe ici ?
- b. FR. Qui achète le journal au kiosque ?
- c. FR. Marie achète le journal au kiosque, n'est-ce pas ?

Les questions sont formulées de manière à éliciter des réponses caractérisées par trois types de focalisation : (a) large, (b) étroite identificative, (c) étroite corrective. Comme montré dans les exemples, la focalisation identificative est élicitee à travers une question partielle, et la focalisation corrective par un énoncé assertif accompagné d'une question-tag, à travers laquelle on cherche la réaction (dans ce cas, corrective) du locuteur<sup>1</sup>.

La focalisation porte chaque fois sur une différente composante syntaxique de la phrase : (i) sujet, (ii) verbe, (iii) objet direct, (iv) objet indirect, (v) circonstanciel.

Exemple (7)

- i. IT. Chi ha telefonato a Emilia ?
- ii. IT. Che cosa fa Maria in edicola ?
- iii. IT. Che cosa compra Maria in edicola ?
- iv. IT. A chi ha telefonato Giulio ?
- v. IT. Dove ha comprato il giornale Maria ?

Exemple (8)

- i. FR Qui a téléphoné à Émilie ?
- ii. FR Que fait Marie au kiosque ?
- iii. FR Qu'est-ce que Marie achète au kiosque ?
- iv. FR À qui a téléphoné Jules ?

<sup>1</sup> Sur le rôle des questions-tag en tant que questions biaisées cfr. Romero (2020).

## v. FR Où Marie a-t-elle acheté le journal ?

Les enregistrements ont été effectués en partie au LFSAG - Laboratoire de Phonétique expérimentale de l'Université de Turin (groupe ITL1), et en partie au Laboratoire SFL - Structures Formelles du Langage de l'Université Paris 8 (groupe FRL1 et FRL2).

## 2.2 Annotation

Les enregistrements ont été transcrits sur plusieurs niveaux, de l'énoncé aux phones, et annotés du point de vue prosodique, syntaxique et pragmatique, à l'aide du logiciel Praat (Boersma & Weenink, 2021). Pour cette analyse, chaque énoncé produit par le locuteur a été annoté sur quatre niveaux : (i) contexte informationnel, (ii) nature syntaxique du constituant focalisé, (iii) présence/absence de structure clivée, (iv) autre (observations ponctuelles sur l'ordre des mots, la présence de particules lexicales focalisantes...). Les deux premiers niveaux correspondent aux variables indépendantes, car directement liés aux stimuli, identiques pour chaque locuteur ; les deux derniers correspondent aux variables indépendantes, car ils correspondent aux réponses des locuteurs.

En ce qui concerne l'annotation des clivées, nous avons signalé par des différentes étiquettes la présence de clivées, pseudo-clivées, reverse pseudo-clivées, clivées sans syntagme verbal (clivée sans VP, ex. "C'est Marie"). La présence d'autres ordres de mots marqués, comme le *focus fronting* ou le sujet postverbal, a été marqué dans le dernier niveau, "autre". Les énoncés analysés, c'est-à-dire ceux qui portent une focalisation étroite sur le sujet ou sur l'objet direct, sont en nombre de 250, soit 10 pour chacun des 25 locuteurs enregistrés, ainsi distribués :

**Tableau 2.** Composition du corpus analysé.

Groupe	Nombre de locuteurs	Énoncés à focus identifiant (FI)	Énoncés à focus correctif (FC)
FRL1	8	FI sujet = 24 FI objet = 16	FC sujet = 24 FC objet = 16
ITL1	9	FI sujet = 27 FI objet = 18	FC sujet = 27 FC objet = 18
FRL2	8	FI sujet = 24 FI objet = 16	FC sujet = 24 FC objet = 16
Total	25	FI sujet = 75 FI objet = 50	FC sujet = 75 FC objet = 50
<b>Total énoncés</b>		<b>250</b>	

Chaque énoncé a été annoté et revu par les deux autrices ; deux énoncés, produits par un locuteur du groupe FRL1, ont été exclus de l'analyse en tant que réponses non cohérentes aux stimuli.

### 2.3 Analyse

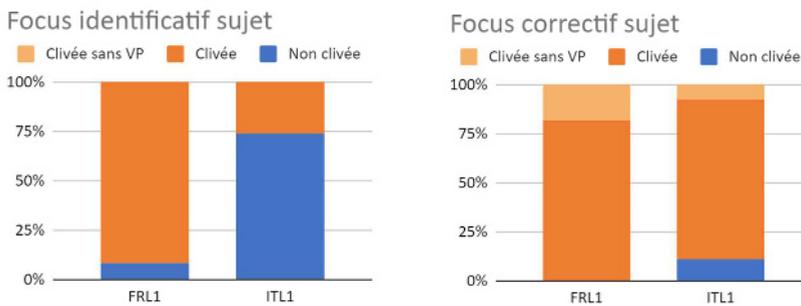
Nous reportons en premier les résultats observés chez les deux groupes natifs. En ce qui concerne la focalisation étroite sur la composante sujet, nous observons que la fréquence des clivées dans l'ensemble plus haute chez les locuteurs francophones : 96 % (44/46) de clivées dans le groupe FRL1, et 57 % (31/54) dans le groupe ITL1. Mis à part cette différence, qui était prévisible en raison des observations reportés en littérature, on peut quand même observer l'effet du contexte informationnel dans la fréquence d'usage de la structure. La proportion d'énoncés clivés est, en effet, plus importante dans les contextes de contraste plus marqué, c'est-à-dire la focalisation corrective, que dans les contextes de contraste moins marqué, la focalisation identificative. Cet effet est clairement visible dans le groupe ITL1 et moins visible dans le groupe FRL1, et ceci en raison d'une proportion de clivées qui était déjà très importante pour le français en contexte de focalisation identificative. Voici quelques exemples des énoncés produits par les locuteurs natifs :

Exemple (9) FI sujet

- a. FRL1 : 22. C'est [Jules]<sub>F</sub> qui a téléphoné à Émilie
- b. ITL1 : 22. [Giulio]<sub>F</sub> ha telefonato ad Emilia

Exemple (10) FC sujet

- a. FRL1 : 24. Non, c'est [Jules]<sub>F</sub> qui a téléphoné à Émilie (*et pas Marc*)
- b. ITL1 : 24. No, è [Giulio]<sub>F</sub> che ha telefonato ad Emilia (*e non Marco*)



**Fig. 3.** Proportion d'énoncés présentant une structure clivée (orange) et non clivée (bleu) en contexte de focalisation étroite sur le sujet, pour les deux groupes de locuteurs natifs FRL1 et ITL1.

Dans le premier contexte, celui de focalisation identificative sur le sujet, les francophones produisent 22 structures clivées sur 24 énoncés totales (92%), alors que les italophones en produisent 7 sur 27 (26%). En contexte de focalisation corrective sur le sujet, en effet, la proportion de structures clivées réalisées par les locuteurs est similaire dans les deux groupes : les locuteurs du groupe FRL1 produisent 22 clivées sur 22 énoncés (100%), les locuteurs ITL1 24 clivées sur 27 (89%).

Si l'on observe les réalisations de la focalisation étroite sur la composante "objet", on voit que le rôle syntaxique du constituant focalisé a également un effet sur l'usage des structures clivées, et ce dans les deux groupes. En effet, les locuteurs se servent de cette structure pour focaliser l'objet moins fréquemment que pour le sujet. D'ailleurs, il est difficile de dire si

l'effet du niveau de contraste est présent pour la focalisation de l'objet en italien : les locuteurs ITL1 ne produisent pas d'énoncés clivés pour la focalisation de l'objet.

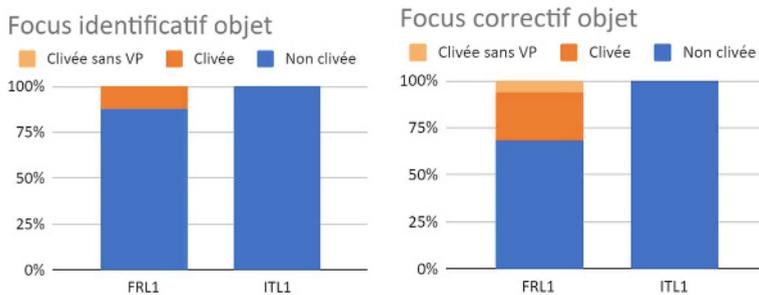
Exemple (11) *FI objet*

- a. FRL1 : 16. C'est [un journal]<sub>F</sub> que Marie donne à son frère
- b. ITL1 : 16. Maria dà a suo fratello [il giornale]<sub>F</sub>

Exemple (12) *FC objet*

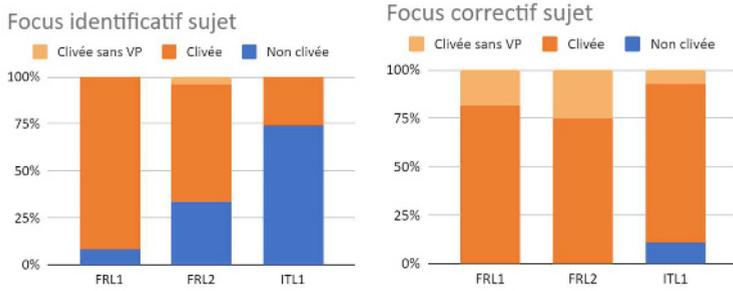
- a. FRL1 : 17. Non, c'est [un journal]<sub>F</sub> que Marie donne à son frère (*pas des mots croisés*)
- b. ITL1 : 17. No, Maria dà a suo fratello [un giornale]<sub>F</sub> (*non un cruciverba*)

En contexte de focalisation identificative sur l'objet, les francophones produisent 2 structures clivées sur 16 énoncés (13%), alors que les italophones n'en produisent aucun. En contexte de focalisation correctrice sur l'objet, finalement, la situation est la même pour les italophones, qui ne produisent pas de structures clivées, alors que chez le groupe de francophones la proportion de structures clivées sur la totalité des énoncés est au 30%, c'est-à-dire 5 sur 16. Ces résultats sont affichés dans les graphiques de la page suivante.

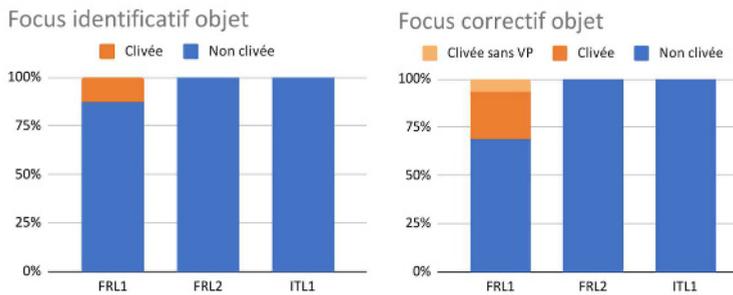


**Fig. 4.** Graphiques représentant la proportion d'énoncés à la structure clivée (orange) en contexte de focalisation identificative (gauche) et correctrice (droite) sur l'objet, pour les deux groupes de locuteurs natifs FRL1 et ITL1.

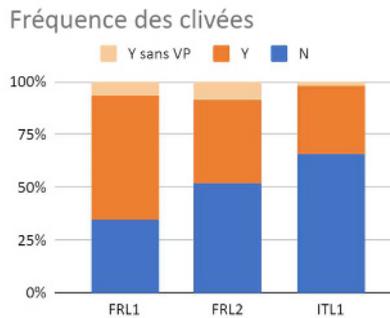
En ce qui concerne le français L2, on voit que la construction clivée reste la structure de préférence pour l'expression du focus de correction sur le sujet, dans les trois groupes : 100% des énoncés produits dans ce contexte par les apprenants présentent une clivée, avec ou sans VP. On remarque une extension de l'usage des clivées dans le contexte de focalisation identificative sur le sujet par rapport à l'usage du groupe ITL1, mais sans différence importante pour l'usage de clivées dans les deux contextes de focalisation sur l'objet, identificative et correctrice. La proportion d'énoncés présentant des structures clivées, en fait, est de 16 sur 24 (67%) pour le contexte de focalisation identificative sur le sujet, de 2/16 (13%) pour la focalisation identificative sur l'objet et 1/16 (6%) pour la focalisation correctrice sur l'objet.



**Fig. 5.** Graphiques représentant la proportion d'énoncés à la structure clivée (orange) en contexte de focalisation identificative (gauche) et corrective (droite) sur le sujet, pour les deux groupes de locuteurs natifs FRL1 et ITL1 et le groupe d'apprenants FRL2.



**Fig. 6.** Graphiques représentant la proportion d'énoncés à la structure clivée (orange) en contexte de focalisation identificative (gauche) et corrective (droite) sur l'objet, pour les deux groupes de locuteurs natifs FRL1 et ITL1 et le groupe d'apprenants FRL2.



**Fig. 7.** Graphique représentant la proportion d'énoncés à la structure clivée (orange) sans distinction de contexte informationnel ou de rôle syntaxique pour les trois groupes de locuteurs.

En termes absolus, c'est-à-dire sans tenir compte du rôle syntaxique ou du contexte informationnel, la proportion de phrases clivées produites sur le total est de 65% pour les locuteurs FRL1, de 48% pour les apprenants FRL2, 34% pour les locuteurs ITL1.

### **3 Discussion et perspectives**

Partons de la première hypothèse : la description des données intra-linguistiques nous montre que tant la nature syntaxique que la valeur informationnelle (donc le degré de contraste) jouent un rôle dans l'usage des structures clivées, en français L1 comme en italien L1. En effet, en cas de focalisation étroite, le sujet est plus fréquemment marqué par une construction clivée par rapport aux objets ; et, à parité de rôle syntaxique, la focalisation corrective est plus souvent marquée par une construction clivée que la focalisation identificative. Ce résultat confirme les tendances déjà décrites en littérature. Par contre, la fréquence absolue de ces constructions dans les deux langues - plus haute en français et plus basse en italien - rend parfois difficile d'observer l'effet de ces deux facteurs dans les données. Notamment, en français le sujet est très souvent focalisé par une clivée, et cela déjà en contexte de focalisation identificative. De manière similaire, l'objet n'étant pas focalisé à travers une clivée en italien, il est difficile d'affirmer si la focalisation identificative entraînerait un usage plus fréquent de la phrase clivée. En dépit de ces difficultés interprétatives, qui pourront probablement être surmontées en incluant un plus large nombre de données, nos résultats confirment les descriptions et les hypothèses avancées en littérature. D'abord, nous pouvons confirmer que la phrase clivée est, du moins en ce qui concerne le sujet, une structure utilisée en fonction identificative et corrective, comme observé par De Cesare (2017) et Katz (2000). De plus, nos données confirment l'hypothèse des degrés de contraste avancée par Cruschina (2021) : la focalisation identificative est moins marquée par rapport à la focalisation corrective, mais les deux possèdent une certaine portée de contraste. En ce qui concerne la fréquence absolue des deux structures dans les deux langues natives, nos données vont dans la même direction que celles de Roggia (2008), De Cesare & Garassino (2018) en confirmant la plus haute fréquence dans la langue française. Pour vérifier si la raison de cela est reductible au principe de la liberté positionnelle, en ligne avec les observations de Lambrecht (2001), il faudra observer la présence éventuelle d'autres ordres de mots marqués en italien, et leur respective fréquence dans le corpus. Il reste, pour cela, d'autres interprétations possibles : certains auteurs, parmi d'autres Belletti (2009), attribuent la fréquence d'usage des clivées au paramètre null-subject/non-null-subject, qui, dans notre cas, différencie typologiquement les deux langues analysées. Ainsi, le français répondant au premier paramètre et l'italien au second, la présence plus importante des phrases clivées dans la première langue serait liée à des différents systèmes de dérivation et à une différente exploitation des positions focales par rapport à l'explicitation du sujet.

Ces considérations nous amènent à nous poser des questions sur les conséquences que ces différences entre italien et français ont possiblement eu sur les résultats du groupe L2. Pour ce qui en est de la deuxième hypothèse, celle de la fréquence absolue des phrases clivées, chez les apprenants de français L2 la fréquence d'usage des phrases clivées est plus basse qu'en français L1, mais plus haute qu'en italien L1. Si l'on regarde de près les différents contextes informationnels et le rôle syntaxique du constituant focalisé, on voit qu'il y a une extension de l'usage des clivées dans les contextes où ces structures sont "typiques" aussi en italien natifs, mais aucune extension pour le contexte de focalisation étroite sur l'objet. En conclusion, même si la fréquence des clivées se rapproche de la cible dans le groupe de français L2, les apprenants restent sensibles aux contraintes de leur L1 : l'usage des clivées pour le constituant ayant fonction d'objet n'est pas attesté. On peut ainsi affirmer que la troisième hypothèse est également vérifiée : la proximité typologique fait en sorte que les apprenants soient facilités dans la production correcte des structures clivées, tout en créant

un effet d'interférence dans l'usage, en ligne avec les observations de Ringbom & Jarvis (2009).

À la lumière des résultats illustrés, nous pouvons donc affirmer que les trois hypothèses sont vérifiées, bien que la taille du corpus ne permette pas d'effectuer des statistiques solides et de porter donc à des généralisations. Cette étude pilote nous fournit des pistes intéressantes à exploiter dans le futur, à travers la poursuite des analyses et l'élargissement du corpus. Pour donner plus d'appui à ces conclusions, il sera intéressant d'observer les productions des trois groupes de locuteurs au niveau prosodique, pour vérifier si les paramètres de contexte informationnel et fonction syntaxiques agissent de la même manière, et si l'acquisition des patrons prosodiques se déroule ou pas en parallèle à l'acquisition des aspects syntaxiques.

## Références bibliographiques

- Authier, J. M., Haegeman, L., 2019. "The Syntax of Mirative Focus Fronting : Evidence from French", in Arteaga, D. L. (eds), *Contributions of Romance Languages to Current Linguistic Theory, Studies in Natural Language and Linguistic Theory*, 95 (3).
- Cruschina, S., 2021. "The Greater the Contrast, the Greater the Potential : On the Effects of Focus in Syntax.", *Glossa : A Journal of General Linguistics*, 6 (1).
- Cruschina, S., Remberger, E. M., 2017. "14. Focus Fronting.", in Dufter, A., Stark, E. (eds), *Manual of Romance Morphosyntax and Syntax*, Berlin ; Boston : De Gruyter, pp. 502-35.
- De Cesare, A.M., 2017. "Cleft Constructions in romance : definition, types, and parameters of variation", in Dufter, A., and Stark, E. (eds), *Manual of Romance Morphosyntax and Syntax*, Berlin ; Boston : De Gruyter, pp. 536-568.
- De Cesare, A. M., Garassino, D., 2018. "Chapter 9. Adverbial Cleft Sentences in Italian, French and English : A Comparative Perspective.", in García García, M., Uth, M. (eds), *Focus Realization in Romance and Beyond*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, pp. 255-86.
- Destruel, E., Donaldson, B., 2017. "Second language acquisition of pragmatic inferences : Evidence from the French c'est-cleft", *Applied Psycholinguistics*, 38(3), pp. 703-732.
- Dimroth, C., Narasimhan, B., 2012. "The acquisition of information structure", in Krifka, M., Musan, R. (eds), *The Expression of Information Structure*, Berlin, Boston : De Gruyter Mouton, pp. 319-362.
- Donaldson, B., 2016. "Aspects of interrogative use in near-native French : Form, function, and register", *Linguistic Approaches to Bilingualism*, 6.
- Dufter, A., 2009. "Clefting and Discourse Organization : Comparing Germanic and Romance", in Dufter, A., Jacob, D. (eds), *Focus and Background in Romance Languages*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, pp. 83-121.
- Gabriel, C., Grünke, J., 2018. "Focus, prosody, and subject positions in L3 Spanish : Analyzing data from German learners with Italian and European Portuguese as heritage languages", in García García, M., Uth, M. (eds), *Focus realization in romance and beyond*, Amsterdam : John Benjamins Publishing Company, pp. 357-386.
- Hertel, T. J., 2003. "Lexical and discourse factors in the second language acquisition of Spanish word order", *Second Language Research* 19(4), pp. 273-304.
- Katz, S., 2000. "Categories of 'c'est'-Cleft Constructions", *Canadian Journal of Linguistics*, 45, pp. 253-73.
- Kupisch, T., Rothman, J., 2016. "Interfaces with syntax in language acquisition", in Fischer, S., Gabriel, C. (eds), *Manual of Grammatical Interfaces in Romance*, Berlin : De Gruyter, pp. 551-585.
- Lambrecht, K., 2012. *Information structure and sentence form : topic, focus, and the mental representations of discourse referents*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Lambrecht, K., 2001. "A Framework for the Analysis of Cleft Constructions", *Linguistics*, 39, pp. 463-516.
- Lobo, M., Martins, A. M., 2017. "Subjects", in Dufter, A., and Stark, E. (eds), *Manual of Romance Morphosyntax and Syntax*, Berlin ; Boston : De Gruyter.
- Lozano, C., 2006. "Focus and split-intransitivity : the acquisition of word order alternations in non-native Spanish", *Second Language Research*, 22(2), pp. 145-187.

- Molnar, V., 2002. "Contrast from a Contrastive Perspective.", in Hallelgard, H., Behrens, B. and Fabricius-Hansen, C. (eds), *Information Structure in a Cross-Linguistic Perspective*, Amsterdam/New York : Rodopi, pp. 147-161.
- Repp, S., 2010. "Defining 'contrast' as an Information-Structural Notion in Grammar", *Lingua*, 120(6), pp. 1333-1345.
- Repp, S., 2016. "Contrast : Dissecting an Elusive Information-Structural Notion and Its Role in Grammar", in Féry, C., Ishihara, S. (eds), *The Oxford Handbook of Information Structure*, 1–23.
- Ringbom, H., Jarvis, S. 2009. "The Importance of Cross-Linguistic Similarity in Foreign Language Learning", in Long, M. H., Doughty, C. J. (eds), *The Handbook of Language Teaching*. Oxford, UK : Wiley-Blackwell.
- Roggia, C. E., 2008. "Frase Scisse in italiano e in francese orale : evidenze dal C-ORAL-ROM.", *Cuadernos de Filología Italiana*, 15 : 21.
- Romero, M., 2020. "Form and Function of Negative, Tag, and Rhetorical Questions." In *The Oxford Handbook of Negation*. Oxford Handbooks Online.
- Rothman, J., 2010. "On the typological economy of syntactic transfer : Word order and relative clause high/low attachment preference in L3 Brazilian Portuguese", *International Review of Applied Linguistics in Teaching (IRAL)*, 48, pp. 245–273.
- Van den Steen, K., 2005. "Cleft Constructions in French and Spanish", in Delbecq, N., Van der Auwera, J., Geeraerts, D. (eds), *Perspectives on Variation*, Berlin, New York : De Gruyter Mouton.
- Zubizarreta, M. L., Nava, E., 2011. "Encoding discourse-based meaning : Prosody vs. syntax. Implications for second language acquisition", *Lingua*, 121, pp. 652-669.
- Boersma, Paul / Weenink, David, 2021. Praat : doing phonetics by computer [Computer software]. Version 6.1.38.

<sup>1</sup> Il est néanmoins nécessaire de préciser, suivant une précision de De Cesare elle-même, que l'interprétation exhaustive n'est pas nécessaire, mais est plutôt le résultat d'une implicature conversationnelle généralisée, qui ressort de la valeur de spécification.

<sup>2</sup> Les dénominations sont prises de Katz (2000), suivant l'exemple de De Cesare (2017).

<sup>3</sup> Il faut garder à l'esprit, par contre, que la présence d'une structure clivée dans les questions partielles en français n'est pas forcément liée à des exigences d'articulation focus-background. La structure qu'est-ce + relative est, en fait, une des manières grammaticalisées d'exprimer la modalité interrogative, est aussi, selon plusieurs études, la plus courante en français parlé (Donaldson 2016).